

3BROS, LTW&SD

Société par actions simplifiée

Au capital de 2 000 euros

Siège social : 3-5 RUE DU GRAND SULLY 45600 SULLY-SUR-LOIRE FR

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 05 juin 2026 les associés de la société 3BROS LTW&SD société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros divisé en 2 000 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune se sont réunis afin de statuer sur la démission du Directeur Général la démission du Président la nomination d'un nouveau Président et la mise à jour corrélative des statuts.

Les associés présents ou représentés détiennent ensemble la totalité des 2 000 actions composant le capital social. Ils peuvent donc valablement délibérer.

Sont présents :

- Monsieur Tenzin Northen DONGPA, titulaire de 668 actions ;
- Monsieur Tashi Dhondup LAMTAK TSANG, titulaire de 666 actions ;
- Monsieur Lobsang Tenzin GOMKANG, titulaire de 666 actions ;

L'assemblée est présidée par Monsieur Tenzin Northen DONGPA, en sa qualité de Président de la Société.

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Lobsang Tenzin GOMKANG de ses fonctions de Directeur Général ;
- Non-remplacement du Directeur Général ;
- Démission de Monsieur Tenzin Northen DONGPA de ses fonctions de Président ;

- Nomination de Monsieur Lobsang Tenzin GOMKANG en qualité de Président ;
- Modification corrélative des statuts uniquement en ce qui concerne la direction de la Société ;
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIÈRE RÉOLUTION - Démission du Directeur Général

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Lobsang Tenzin GOMKANG de ses fonctions de Directeur Général de la Société, avec effet au 05 juin 2026.

Il lui est donné quitus pour l'exercice de son mandat jusqu'à cette date.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION - Non-remplacement du Directeur Général

Les associés décident de ne pas pourvoir au remplacement du Directeur Général. La direction générale de la Société sera désormais assumée exclusivement par le Président, conformément aux dispositions statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION - Démission du Président

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Tenzin Northen DONGPA de ses fonctions de Président de la Société, avec effet au 05 juin 2026.

Il lui est donné quitus pour l'exercice de son mandat jusqu'à cette date.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION - Nomination du nouveau Président

Les associés décident de nommer en qualité de Président de la Société, pour une durée illimitée, à compter du 05 juin 2026 :

- Monsieur Lobsang Tenzin GOMKANG, né le 07/02/1989 à KHARZE Tibet en CHINE, de nationalité chinoise, demeurant au 1 ALLEE DU PUIITS, 94260 FRESNES, France.

Monsieur Lobsang Tenzin GOMKANG accepte lesdites fonctions et déclare n'être frappé d'aucune interdiction, incompatibilité ou sanction de nature à lui interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale.

À compter du 05 juin 2026, Monsieur Lobsang Tenzin GOMKANG sera ainsi le Président de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION - Modification corrélative des statuts

Les associés décident de modifier les articles des statuts relatifs à la direction de la Société afin de remplacer Monsieur Tenzin Northen DONGPA par Monsieur Lobsang Tenzin GOMKANG en qualité de Président de la Société, et de supprimer toute mention devenue obsolète relative à la direction antérieure, notamment la nomination de Directeur Général.

Cette modification ne porte pas sur la répartition du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION - Pouvoirs pour formalités

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, administratives, fiscales et de publicité nécessaires, notamment auprès du guichet unique, du registre du commerce et des sociétés et de toute administration compétente.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les associés.

Fait à SULLY-SUR-LOIRE, le 05 juin 2026.

Tenzin Northen DONGPA
Associé et Président
démissionnaire

Signature:



Tashi Dhondup LAMTAK
TSANG
Associé

Signature :



Lobsang Tenzin GOMKANG
Associé et nouveau
Président

Signature :

